



Syndicat des Personnels Administratifs des Services Extérieurs de l'Education Nationale

6 – 8, rue Gaston Lauriau 93 513 MONTREUIL CEDEX
Tel : 01 56 93 22 93 – e mail : spaseen@fo-fnecfp.fr
Site : <https://spaseenfo.fr>

Déclaration du Bureau National du SPASEEN-FO-16 et 17 novembre 2021

Réuni à Montreuil les 16 et 17 novembre 2021, le Bureau National du SPASEEN-FO a fait le point sur la situation générale et l'amplification des attaques portées contre les personnels administratifs, ITRF et Jeunesse et Sports. La rentrée 2021 a été plus chaotique que jamais :

Partout on continue à supprimer des postes.

Partout c'est l'explosion du nombre de postes non pourvus, dans toutes les catégories et toutes les filières.

Partout les personnels absents sont de moins en moins remplacés,

Partout c'est l'asphyxie, les personnels n'en peuvent plus et ne peuvent plus mener à bien leurs missions.

Dans cette situation, le Bureau National fait sienne la déclaration de la FNEC-FP FO au comité technique ministériel du 9 novembre 2021 : « **La FNEC-FP FO est aux côtés des personnels de services de gestion des payes et des carrières. Nous revendiquons depuis des années la création des postes nécessaires pour assurer les missions. L'administration de l'Education nationale est aujourd'hui dans une impasse : en demandant aux agents administratifs de faire toujours plus de travail en étant toujours moins nombreux, le ministre espérait-il un miracle ? Le miracle n'a pas eu lieu, les services ne parviennent même plus à effectuer les opérations de paye dans les délais. »**

Pour le Bureau National, le ministre doit arrêter de saccager notre administration et de balader les personnels avec ses diatribes sur les pseudos requalifications et l'attractivité des fonctions. Pour le Bureau National, l'attractivité passe par la revalorisation des traitements et l'amélioration des conditions de travail.

Attachés, SAENES, ADJAENES, ITRF, personnels Jeunesse et Sports, contractuels, tous les personnels voient leur pouvoir d'achat s'effondrer : pour tous, le gel du point d'indice conduit à une smicardisation des traitements indiciaires.

Avec son relevé de décisions validé par l'UNSA et la CFDT, le ministre répond aux revendications des personnels par la condescendance et le mépris. Ecartant toute mesure

indiciaire au profit de pseudo revalorisations indemnitaires, le gouvernement impose de nouvelles attaques statutaires.

Ce plan aggrave l'individualisation des rémunérations, tout en excluant les personnels administratifs affectés dans l'enseignement supérieur, les ITRF exerçant en services déconcentrés et les personnels Jeunesse et Sports.

En outre le Bureau National constate que le ministre qui promet aux personnels de les former aux « valeurs de la République » exploise les cadres de gestion des personnels et consacre notamment l'inégalité de traitement salariale des agents : par exemple, d'une académie à l'autre, les montants de l'IFSE peuvent varier pour le même corps du simple au double à fonctions égales.

De manière générale, le Bureau National du SPASEEN-FO dénonce les mauvais coups qui pleuvent de toute part : individualisation des carrières et des rémunérations, suppression des prérogatives des CAP, généralisation du profilage des postes, contre-réforme de la responsabilité des gestionnaires publics, transferts des missions à la DGFIP, privatisation des missions, territorialisation, désintégration des missions et services Jeunesse et Sports et maltraitance des personnels par l'administration, réforme de la Haute Fonction Publique, etc... C'est la fin de la Fonction publique statutaire.

Le Bureau National fait sienne la déclaration du Comité Confédéral National des 3 et 4 novembre 2021 : « **Le CCN dénonce le projet d'élaboration d'un code général de la Fonction publique qui serait imposé par ordonnance. Pour le CCN, ce code est une entreprise de simplification et de dérèglementation contre les garanties du statut général de la Fonction publique et l'existence même de celui-ci** ».

Dans ce contexte, le Bureau National du SPASEEN-FO réaffirme ses mandats pour la défense du Service public de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, et des statuts de ses agents. Il invite les syndicats départementaux à poursuivre le travail de terrain pour informer les personnels et défendre leurs intérêts individuels et collectifs.

En développant le SPASEEN-FO dans tous les départements, nous renforcerons l'outil de défense des personnels contre les projets mortifères du gouvernement.

Déclaration adoptée à l'unanimité.